

LOCALE

Les pompiers face aux noyades dans le canal de Marseille

MARSEILLE

La Société des eaux de Marseille et les pompiers des Bouches-du-Rhône ont lancé la campagne de prévention contre les risques de noyade dans le canal de Marseille.

Il y a pourtant des barrières, des panneaux d'interdiction et sur quelques tronçons des gardiens qui interdisent l'accès au long canal de 174 km qui traverse les Bouches-du-Rhône. Si son eau claire et les différents points d'accès attirent les jeunes riverains, Jérôme, adjudant de la section d'intervention aquatique des pompiers des Bouches-du-Rhône, rappelle pourtant : « C'est extrêmement dangereux de se baigner dans le canal. » Les dangers sont multiples : « Les parois sont glissantes, c'est pratiquement impossible de remonter sur les bords même avec l'échelle ou en suivant les bouées des lignes de vie situées tout le long du canal. Le courant, jusqu'à 1m/s dans certains tronçons, rend très difficile la nage. Même nous au sein de la brigade, nous devons suivre un entraînement plus spécifique pour sauver ceux qui seraient en danger. »

Vêtus de combinaisons orange, rembourrées et anti-hypothermie, trois pompiers ont fait une démonstration de



La brigade de pompiers des Bouches-du-Rhône a fait une démonstration d'un sauvetage dans le canal, au quartier des Olives (13^e). PHOTO C.B.

la technique de sauvetage d'une personne qui se baignerait dans le canal. Dans le tronçon de canal situé dans le quartier des Olives, les pompiers des Bouches-du-Rhône se sont exercés et ont démontré toute la difficulté d'une opération. Jérôme explique : « Ça nécessite une technique particulière et c'est un exercice difficile. Mais certains endroits sont totalement inaccessibles. C'est le cas des siphons, des sortes de trous dans lesquels les corps sont attirés. Ils vont alors se caler contre les parois et ils deviennent alors indétectables à l'œil nu. » Si le danger est bien réel, notamment

« pour les jeunes des quartiers environnants, qui n'ont pas tous une bonne conscience de leurs qualités de nageurs et qui habitent loin de la plage », Emmanuel Guiol, directeur adjoint des Exploitations de la société Eau de Marseille Métropole, rappelle que le dernier accident mortel remonte à plus de vingt ans. « La preuve que la prévention fonctionne bien. »

Un drone subaquatique

Plus que de la prévention, les pompiers des Bouches-du-Rhône cherchent des nouveaux moyens d'action. Ils ont récemment fait l'acquisition d'un

drone subaquatique, qui leur permet d'éviter la mise en danger de pompiers à fin de vérification. Fabriqué par une entreprise marseillaise, le drone est déjà utilisé par la brigade qui en reconnaît les bénéfices. Jérôme estime qu'« il peut remplacer un pompier, notamment dans les endroits où la visibilité est impossible. Il risque moins sa vie ». Avec ce nouvel équipement et une prévention accrue notamment en milieu scolaire, Emmanuel Guiol espère réduire encore plus le nombre de baignades dans le canal de Marseille.

Chloé Bergeret